

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS N°2026 - 45

AVIS SUR LA DÉSIGNATION DES MEMBRES AU COMITÉ SOCIAL TERRITORIAL

L'An Deux Mille Vingt Six, le 27 août à 14 Heures et 30 Minutes,

Le Conseil d'Administration, dûment convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, 20, avenue des Droits de l'Homme à ORLÉANS, sous la Présidence de Madame Florence GALZIN, Présidente du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Loiret.

Nombre de membres en exercice : 31

Nombre de présents et pouvoirs : 25

Quorum : **16**

Date de convocation : 20 août 2026

Présents :

- Madame GALZIN Florence - Maire de Châteauneuf-sur-Loire
- Monsieur PELLE Jean-Michel - Conseiller municipal Maire d'Olivet
- Madame MARTIN Valérie – Maire de Lorris
- Monsieur BRICHARD Gérard – Adjoint au Maire de Desmonts
- Monsieur DEMAUMONT Franck – Maire de Chalette sur Loing
- Monsieur CHENUET Patrick – Maire de Saint Marin sur Ocre
- Monsieur COUTANT Sylvain – Adjoint au Maire de Dampierre en Burly
- Monsieur CHOUIN Stéphane – Maire de Sainthilaire Saint Mesmin
- Madame AUVRAY Chantal - Adjointe au Maire de Sermaises
- Monsieur GOURIN Cédric - Maire de Saint Jean de Braye
- Madame HAMARD Marie Madeleine - Maire d'Ouzouer sur Loire
- Monsieur THOUVENIN Daniel – Maire de Villorceau
- Monsieur MOREAU Philippe – Maire de Nogent sur Vernisson
- Monsieur LÉON Fabien - Adjoint au Maire de la Ferté Saint Aubin
- Monsieur VAILLANT Bruno – Maire de Paucourt
- Monsieur MASSON Michel – Maire de Beaune la Rolande
- Madame THAUVIN Céline - Adjoint au Maire de Saint Pryvé Saint Mesmin
- Monsieur LARCHERON Gérard - Président CDC Quatre vallées
- Monsieur LAROCHE Pierre - Vice-Président CDC du Pithiverais Gâtinais
- Madame LEMOINE Nathalie - Conseillère communautaire C.Agglomération Montargois et Rives du Loing

Étaient absents et excusés mais avaient donné pouvoir :

- | | | |
|-----------------------------|---|----------------------------|
| - Madame DESNOUES Véronique | à | Monsieur BRICHARD Gérard |
| - Monsieur HARDOUIN Patrick | à | Madame GALZIN Florence |
| - Madame GLOMERON Isabelle | à | Monsieur PELLE Jean-Michel |
| - Monsieur LACROIX Bruno | à | Madame MARTIN Valérie |
| - Madame RABOURDIN Nathalie | à | Madame AUVRAY Chantal |

Madame COMTE Delphine, Payeur Centre Val de Loire et Loiret, é

Madame la Présidente expose qu'en vertu de l'article R.252-31 du Code Général de la Fonction Publique, au sein du comité social placé auprès d'un centre de gestion, les membres du comité représentant les collectivités territoriales et leurs établissements mentionnés à l'article L. 4 du même Code sont désignés par le président du centre de gestion parmi :

- 1° Les élus issus des collectivités et des établissements employant moins de cinquante agents affiliés au centre de gestion, après avis des membres du conseil d'administration du centre issus de ces collectivités et établissements ;
- 2° Les agents des collectivités et établissements mentionnés au 1° ou les agents du centre de gestion.

Par ailleurs, en vertu de l'article R.254-7 du Code Général de la Fonction Publique, lorsque le comité social territorial est placé auprès d'un centre de gestion, l'autorité territoriale qui préside ce comité est le président du centre de gestion ou, à défaut, son représentant désigné parmi les membres de l'organe délibérant.

A ce titre, le Président du CST peut être un élu d'une collectivité de plus de 50 agents.

Par délibération n°2022-21 en date du 12 mai 2022, le conseil d'administration du Centre de Gestion a fixé à 9 le nombre de représentants du personnel titulaires ; ainsi que le maintien du paritarisme entre les deux collèges et le recueil de l'avis du collège des collectivités et établissements publics.

Il est donc proposé au Conseil d'Administration de désigner les nouveaux représentants des collectivités et établissements publics affiliés au sein du Comité Social Territorial soit 9 titulaires et 9 suppléants.

REPRÉSENTANTS TITULAIRES	REPRÉSENTANTS SUPPLÉANTS
M. BRICHARD Gérard, Adjoint au maire de Desmonts	M. ASSELIN Vincent, Maire de Sigloy
Mme AUVRAY Chantal, Adjointe au maire de Sermaises	M. BOURGEOIS Martial, Maire de Jouy en Pithiverais
M. THOUVENIN Daniel, Maire de Villorceau	M. MILLIAT Luc, Maire de Boigny sur Bionne
M. CHOUIN Stéphane, Maire de St Hilaire st Mesmin	M. THUILLIER Philippe, Maire de Germigny des Prés
M. CHENUET Patrick, Maire de Saint Martin sur Ocre	Mme CORCELLE Nadège, Maire de Langesse
M. LAROCHE Pierre, Vice-Président du SITOMAP	M. FOURNIER Hubert, Maire de Neuvy en Sullias
Mme MANCHEC Elisabeth, Maire de Coulmiers	Mme DUPRE Céline, Maire de Châtillon le Roi
M. MOREAU Philippe, Maire de Nogent sur Vernisson	M.COUTANT Sylvain, Adjoint au maire de Dampierre en Burlay
M. GITTON Vincent, Maire de Chatillon sur Loire	M. RIVIERE William, Maire de La Neuville sur Essonne

La Présidence du CST est assurée par Monsieur BRICHARD. En son absence, il est proposé Madame AUVRAY comme suppléante.

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
ORLÉANS, le 28 août 2026

Envoyé en préfecture le 28/08/2026
Reçu en préfecture le 28/08/2026
Publié le
ID : 045-284500261-20260828-DEL2026_45-DE



La Présidente

Florence GALZIN